



## Budget 2015 – RÉVISÉ AU 2 FÉVRIER 2015

Chères citoyennes et chers citoyens,

Le budget présenté est conforme à nos intentions et nos efforts de réduire le taux de taxe en 2015.

Vous trouverez ci-joint les prévisions budgétaires 2015.

	<u>Budget 2015</u>	<u>Budget 2014</u>	<u>Écart</u>
<b>REVENUS</b>			
<b>Fonctionnement et investissement :</b>			
Taxes	1 976 507 \$	2 077 517 \$	(101 010 \$)
Paiements tenant lieu de taxes	43 209	43 209	-
Transferts	169 351	300 229	( 130 878)
Services rendus	36 725	21 925	14 800
Imposition de droits	53 840	68 840	( 15 000)
Amendes et pénalités	26 100	23 750	2 350
Intérêts	30 000	30 000	
Autres revenus	53 212	115 640	( 62 428)
	<u>2 388 944</u>	<u>2 681 110</u>	-----
<b>CHARGES</b>			
Administration générale	594 066	641 341	(47 275)
Sécurité publique	346 034	331 026	15 008
Transport	554 647	528 168	26 479
Hygiène du milieu	226 244	224 059	( 2 185)
Santé et bien-être		2 900	
Aménagement, urbanisme et développement	132 575	138 947	( 6 372)
Loisirs et culture	152 382	152 668	
Frais de financement	<u>62 797</u>	<u>56 995</u>	( 5 802)
	<u>2 068 745</u>	<u>2 076 104</u>	
Sous-total excédent (déficit) de l'exercice	<u>320 199</u>	<u>605 006</u>	-----
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<b>Financement</b>			
Remboursement de la dette à long terme	( 173 286)	( 190 837)	( 17 551)
<b>Affectations</b>			
Activités d'investissement et immobilisations	( 146 913)	( 343 039)	(196 126)
Excédent (déficit) de fonctionnement	-	( 61 130)	
Réserves financières et fonds réservés		( 10 000)	
	<u>( 320 199)</u>	<u>( 605 006)</u>	
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT)</b>	<u>-----</u> \$	<u>-----</u> \$	<u>-----</u> \$

### Commentaires sur les principales variations

Le budget équilibré tient compte de notre réalité après un an de gestion à la Municipalité. Il prévoit des revenus et dépenses pour un total de 2 388 944 \$.

À cet effet le taux de taxes sera de 0.91 \$/100 \$ d'évaluation réparti comme suit :

Par 100 \$ d'évaluation :

Taxe générale :	0.6036 \$/100 \$
Sûreté du Québec :	0.0892 \$/100 \$
Écocentre :	0.0167 \$/100 \$
Incendie :	0.0860 \$/100 \$
Service de la dette :	0.1142 \$/100 \$



Les revenus de taxes prévoient une baisse de 101 010 \$ qui se traduit par un taux de 0.61 \$ par 100 dollars d'évaluation.

Notons qu'une taxe de secteur au montant de 36 000 \$ a été prévue pour les riverains du lac Quenouille afin de poursuivre les démarches en ce qui a trait au remplacement du barrage de ce lac, situé sous le chemin Graham et dont l'état demandera une intervention prochainement.

Une légère augmentation pour la taxe d'ordure a été prévue, pour un montant de 105 \$ par porte.

### **PACTE RURAL**

Un montant de 16 583 \$ est prévu pour un projet accordé dans le cadre du nouveau programme du Pacte rural.

### **TECQ**

#### **(PROGRAMME DE TRANFERT DE TAXE SUR L'ESSENCE QUEBEC-CANADA)**

La Municipalité a droit à un montant d'environ 597 000 \$ pour effectuer la réfection de son réseau routier. Comme le montant n'est versé que progressivement durant les prochaines années, la Municipalité désire adopter un règlement d'emprunt pour faire les travaux et permettre le remboursement au moment où les sommes d'argent seront versées par ce programme. Les priorités consisteront à terminer le chemin du Lac-de-l'Original ainsi que le chemin Charron. Une validation des chiffres sera effectuée par notre comptable externe avant que le projet vous soit présenté.

### **DROITS DE MUTATION**

Communément appelé « la taxe de bienvenue », le marché exige une baisse de 10 000 \$ des droits de mutation dans ce budget pour un montant de 50 000 \$.

### **LES CHARGES :**

En ce qui a trait aux charges, une réduction notable a lieu au niveau de l'administration. En effet, une réduction de frais d'avocat et le mouvement de personnel justifient principalement cette réduction. Notez qu'un montant d'environ 10 000 \$ est prévu pour augmenter la rémunération du maire.

Concernant la sécurité publique, notons une augmentation de 5 000 \$ pour la Sûreté du Québec et l'implantation de la dernière phase du programme de formation RCR, DEA. Le salaire des pompiers a aussi été augmenté afin de refléter la hausse des interventions en 2014. Mentionnons que plus de la moitié des interventions ont été des entraides à d'autres municipalités.

Au niveau des transports, il y a une augmentation d'environ 26 000 \$. L'engagement d'un nouvel employé est devenu nécessaire afin de remplacer des employés qui quittent progressivement ne laissant plus qu'un employé à temps plein.

Jean François Delisle, maire.